

GELMAX Sachets




Code article ACL : **4604605** (par 20) / **4604611** (par 100)

Présentation Dose hydrosoluble contenant une poudre super-absorbante permettant de gélifier tous les liquides et de bloquer la prolifération des odeurs.

Mode d'emploi

1. Ouvrir le pack et en extraire une dose hydrosoluble avec les mains sèches
2. Placer la dose hydrosoluble dans la zone à traiter
3. Laisser le film hydrosoluble se dissoudre
4. Attendre la gélification des liquides (+/- 500 ml maximum en quelques secondes)
5. Jeter à l'endroit approprié.


Précautions d'emploi  Ne pas manipuler avec les mains humides.

Composition Poudre super-absorbante (SAP) composée de copolymères à base d'acrylate de sodium.

Efficacité Absorption de 500 ml de liquide organique ou plusieurs litres d'eau déminéralisée


Bénéfices

- Hygiène accrue : aucun contact direct de l'utilisateur avec la poudre.
- Gain de place et de temps, blocage des odeurs, élimination simple et sans risque...

Identification Chaque produit est identifié par un numéro de lot LOT et une date de péremption  (5 ans).

Conformité Ce produit est conforme à la législation en termes de risque de pollution après incinération et ne rejette aucun dérivé chloré propre à la formation de dioxine.

Dangers/sécurité Ce produit n'est pas dangereux selon les critères de l'Union Européenne.


 Risques très légers d'irritation oculaire ou des voies respiratoires en cas de contact prolongé avec la poudre.

A conserver avant utilisation dans son emballage fermé éloigné de toute source d'humidité.
Fiche de données de sécurité disponible sur demande

Code douanier 5603149090

Conditionnement	4604605	
	Pack de 20 doses hydrosolubles	Dose de 7 g
Carton	80 packs de 20 doses (soit 1600 doses)	60 (L) x 40 (l) x 20 (h) cm / 12,5 Kg
Palette	32 cartons (8 couches de 4 cartons) soit 2560 packs / 51200 doses	80 (L) x 120 (l) x 160 (h) cm / 400 Kg (palette non comprise)
	4604611	
	Pack de 100 doses hydrosolubles	Dose de 7 g
	Carton	20 packs de 100 doses (soit 2000 doses)
Palette	32 cartons (8 couches de 4 cartons) soit 640 packs / 64000 sacs	80 (L) x 120 (l) x 160 (h) cm / 480 Kg (palette non comprise)

Elimination Déchets ménagers pour l'élimination traditionnelle. Dans le cas d'un patient contaminé, l'élimination se fera en déchets à risque (DASRI).

 Ne pas jeter la dose dans les canalisations et les égouts.